

ROELENS Fortuné, Magasinier

Fils de **ROELENS** Désiré (°1856), Tisserand, et de **VERMEERSCH** Elise Joseph (°1856), Ménagère.

Deuxième enfant de Désiré et Elise.

A sa naissance, ses père et mère étaient tous deux âgés de 32 ans.

Né le (ce) 02/12/1888 à Neuville-en-Ferrain (59), Vieille Motte¹.

Décédé le 05/10/1916 à Salonique² à l'âge de 27 ans.

¹ Source : , Mairie de Neuville en Ferrain.

² Note : Décédé à l'Hôpital militaire des suites de maladie contractée au Service - Fièvre typhoïde Hôpital temporaire n°7 selon transcription

130
70-119

TRAIN HIPPO 208 die

PARTIE A RESPECTER PAR LE CORPS.

Nom **ROËLENS**

Prénoms *Fortuné*

Grade *2^e Classe*

Corps **15 ESCADRON DU TRAIN**

N° { *09649* au Corps. — Cl. *1908*

Matricule. { *6121* au Recrutement de *Lille*

Mort pour la France le *5 Octobre 1916*

à *L'Hôpital temporaire n°7 à Salonique Grèce*

Genre de mort *Maladie contractée en service*
Fièvre typhoïde

Né le *2 Décembre 1888*

à *Neuville en Ferrain* Département *Nord*

Arr^s municipal (p' Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le *1 novembre 1916*
à *Neuville en Ferrain (Nord)*
N° du registre d'état civil _____

209-708-1922. [26434]

N° 142

J'an mil, huit cent quatre-vingt-huit, le
 trois décembre, à onze heures du matin, par
 Naisance devant nous, Auguste Dewelle, Maire et Officier de
 de l'état Civil, de la commune de Neuville-en-Ferrain
 canton de Courcane, Nord, arrondissement de Lille,
 Roelens. Département du Nord, a comparu: Desiré
 Ent. Leguine Roelens, âgé de deux-deux ans, tisserand, né à Pe
 domicilié en cette commune, lequel nous a présenté
 un enfant du sexe masculin, né hier, à sept heures du
 soir, en sa maison sise à la Vieille-Motte, de lui et de sa
 épouse Elise Joseph Vermeersch, âgée de deux-deux an
 deux mois, ménagère, née et domiciliée en cette commune, et
 auquel enfant il a été donné le prénom de Fortuné.
 Lesdits présentateurs et déclaration faites en
 présence de Charles Roelens, âgé de quarante-huit
 ans, tisserand et de Achille Delpaux, âgé de
 deux-sept ans, tisserand, domiciliés en cette
 commune. Le père et les témoins ont suivi
 avec nous le présent acte après lecture
 faite.

Décédé

MORT pour la FRANCE

le 5 octobre 1916

à SALONIQUE (Grèce)

Transmis à Ferrain le

Ferrain le 5 Nov. 1930

Acte n° 71

Roelens

D Roelens Charles Delpaux

Poelens		Numéro matricule du recrutement : 6121																					
Nom : Poelens		Classe de mobilisation : 1909																					
Prénoms : Fortuni		Surnoms :																					
ÉTAT CIVIL.		SIGNALEMENT.																					
Né le 2 Décembre 1888 , à Peville-en-Ternois , canton de Ecurouing 76^e , département de Nord , résidant à Peville-en-Ternois , canton de Ecurouing 76^e , département de Nord , profession de magasinier fils de Desiré et de Véronique tous domiciliés à Mousselle en Ternois , canton de Ecurouing 76^e , département de Nord		Cheveux et , sourcils noirs , yeux gris , front haut , nez fort , bouche moyenne , menton à fond , visage oval Taille : 1 m. 70 . Taille rectifiée : m. cent. Marques particulières : biciatruce de blessure poignet gauche . Degré d'instruction générale : I																					
Marié le		NUMÉROS																					
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.		CORPS D'AFFECTATION.																					
Classé dans la 7 partie de la liste en 1909 . Classé dans la 7 partie de la liste en 19		<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">NUMÉROS</th> </tr> <tr> <th>au contrôle spécial.</th> <th>matricule ou au répertoire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="font-size: 0.8em; vertical-align: middle;">Armée active.</td> <td colspan="2" style="text-align: center; font-size: 1.2em; font-family: cursive;">21^e rég^t de Dragons</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 0.8em; vertical-align: middle;">Disponibilité et réserve de l'armée active.</td> <td style="text-align: center; font-size: 1.2em; font-family: cursive;">118</td> <td style="text-align: center; font-size: 1.2em; font-family: cursive;">2398</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 0.8em; vertical-align: middle;">Armée territoriale et sa réserve.</td> <td style="text-align: center; font-size: 1.2em; font-family: cursive;">1747</td> <td style="text-align: center; font-size: 1.2em; font-family: cursive;">0877</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 0.8em; vertical-align: middle;">Armée territoriale et sa réserve.</td> <td style="text-align: center; font-size: 1.2em; font-family: cursive;">15^e Esc. du Train</td> <td style="text-align: center; font-size: 1.2em; font-family: cursive;">48</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 0.8em; vertical-align: middle;">Armée territoriale et sa réserve.</td> <td style="text-align: center; font-size: 1.2em; font-family: cursive;">15^e Esc. du Train</td> <td style="text-align: center; font-size: 1.2em; font-family: cursive;">0649</td> </tr> </tbody> </table>			NUMÉROS		au contrôle spécial.	matricule ou au répertoire.	Armée active.	21 ^e rég ^t de Dragons		Disponibilité et réserve de l'armée active.	118	2398	Armée territoriale et sa réserve.	1747	0877	Armée territoriale et sa réserve.	15 ^e Esc. du Train	48	Armée territoriale et sa réserve.	15 ^e Esc. du Train	0649
	NUMÉROS																						
	au contrôle spécial.	matricule ou au répertoire.																					
Armée active.	21 ^e rég ^t de Dragons																						
Disponibilité et réserve de l'armée active.	118	2398																					
Armée territoriale et sa réserve.	1747	0877																					
Armée territoriale et sa réserve.	15 ^e Esc. du Train	48																					
Armée territoriale et sa réserve.	15 ^e Esc. du Train	0649																					
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.																							
Inscrit sous le n° 298 de la liste Touvron Nord-Est Déclaré bon pour le service armé. En pours ^t d'incorporation art. 20 arrivé au corps le 1^{er} Octobre 1910 . Dragon de 2 ^e classe le dix jours. Envoyé dans la disponibilité le 25 Septembre 1912 . Certificats de Bonne Conduite : "Accordés"																							
Affecté au 1 ^{er} Train (% du corps) d'Armée du 13 Juin 1913 . M998/t) Rappelé à l'activité (Décret du 1 ^{er} Août 1914) Mobilisation Générale Arrivé au Corps le 5 Août 1914 Passé au 1 ^{er} Escadron du Train le 14-16 Oct du 8 ^e le 6. 6. 1914. Passé au 15 ^e Esc. du Train le 1. 6. 16 . Révélé à Salonique le 5 Octobre 1916 . Anné du corps du 21 Juillet 1917 .																							
		LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SEITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.																					
		<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes</th> <th>Subdivision de région.</th> <th>D. domicile, R. résidence.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="height: 50px;"> <div style="font-size: 1.5em; font-family: cursive; opacity: 0.5; position: absolute; top: 50%; left: 50%; transform: translate(-50%, -50%); pointer-events: none;"> 1^{er} Escadron du Train le 14-16 Oct 1914 </div> </td> </tr> </tbody> </table>		Dates.	Communes	Subdivision de région.	D. domicile, R. résidence.	<div style="font-size: 1.5em; font-family: cursive; opacity: 0.5; position: absolute; top: 50%; left: 50%; transform: translate(-50%, -50%); pointer-events: none;"> 1^{er} Escadron du Train le 14-16 Oct 1914 </div>															
Dates.	Communes	Subdivision de région.	D. domicile, R. résidence.																				
<div style="font-size: 1.5em; font-family: cursive; opacity: 0.5; position: absolute; top: 50%; left: 50%; transform: translate(-50%, -50%); pointer-events: none;"> 1^{er} Escadron du Train le 14-16 Oct 1914 </div>																							
CAMPAGNES.		BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.																					
contre l'Allemagne du 3 août 1914 aux Armées au 3 Oct 1916																							
		ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :																					
PÉRIODES D'EXERCICES.		<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>l'armée territoriale.</th> <th>la réserve de l'armée territoriale.</th> <th>DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="height: 50px;"> <div style="font-size: 1.2em; font-family: cursive; opacity: 0.5; position: absolute; top: 50%; left: 50%; transform: translate(-50%, -50%); pointer-events: none;"> 1^{er} Escadron du Train des Equipages M^{os} du 9 au 31 Mars 1914 </div> </td> </tr> </tbody> </table>		la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.	<div style="font-size: 1.2em; font-family: cursive; opacity: 0.5; position: absolute; top: 50%; left: 50%; transform: translate(-50%, -50%); pointer-events: none;"> 1^{er} Escadron du Train des Equipages M^{os} du 9 au 31 Mars 1914 </div>															
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.																				
<div style="font-size: 1.2em; font-family: cursive; opacity: 0.5; position: absolute; top: 50%; left: 50%; transform: translate(-50%, -50%); pointer-events: none;"> 1^{er} Escadron du Train des Equipages M^{os} du 9 au 31 Mars 1914 </div>																							
Réserve... 2 ^e dans l... du ... au ... Supplémentaire dans l... du ... au ... Armée territoriale... 1 ^{re} dans l... du ... au ... Supplémentaire dans l... du ... au ... Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. (Du ... au ...) (Du ... au ...)																							
Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).																							

2879. — Paris et Limoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri OMBRES-LAVAUZELLE. — N. 1. 141.

Acte N° 74
 Transcription

Roelens
 Fortuné.

Page soixante deux
 mots nuls.

E Courve

Le mil neuf cent vingt, heures du
 République Française. Par ordre du Ministre des Pensions
 le Chef du Service de l'état civil certifie qu'un acte de
 décès déposé aux Archives de la Guerre est conçu ainsi qu'il
 suit: Hôpital temporaire n° 7. L'an mil neuf cent seize,
 le cinq octobre à onze heures étant à Salonique (Grèce)
 Acte de décès de Fortuné Roelens soldat de 1^{re} classe
 au 15^{ème} Escadron du Train des Equipages militaires, 70^{ème}
 est décédé compagnie, classe mil neuf cent huit premiers metri-
 cule 6187 du recrutement de Lille décédé à Salonique
 (Grèce) le cinq octobre mil neuf cent seize à dix heures.
 Dressé, le mil neuf cent vingt heures du
 sur la déclaration de par suite de maladie contractée au
 demeurant à service "Mort pour la France" Conformément
 et de l'article 77 du Code civil, nous nous sommes trans-
 demeurant à portés auprès de la personne décédée et assuré de
 qui, lecture faite, ont signé avec Nous la réalité du décès. Dressé par
 maire de nous Paul Suchène Marullaz, officier d'administration
 de 3^{ème} classe, gestionnaire de l'Hôpital temporaire n° 7,
 Officier de l'état civil, sur la déclaration de Auguste Rava,

N°

Le mil neuf cent vingt, heures du
 âgé de 27 ans et de Esprit Martin, âgé de 24 ans, soldats
 infirmiers, témoins qui ont signé avec nous après lecture.
 Signé: Rava. Signé Martin. Officier de l'état civil,
 signé: Suchène Marullaz. Vu par nous Suchène Marullaz
 Médecin chef signé Suchène Marullaz. En foi de quoi
 le présent certificat a été délivré pour servir et valloir ce que
 de raison. Fait à Paris le dix neuf octobre mil neuf cent
 est décédé vingt. P. O. le Chef de Bureau (signé) Illicitement
 Pour extrait: (signé) Maxon Verléz. Le Sous-Chef,
 (signé) Illicitement. Mention additive (loi du 18 avril 1918)
 Dressé, le mil neuf cent vingt heures du
 sur la déclaration de Le soldat Roelens né le deux décembre mil
 demeurant à huit cent quatre vingt huit à Neuville-en-Ferrain
 et de (Nout) y domicilié en dernier lieu rue de Neuville, fils de
 demeurant à Génire et de Elise Joseph Vermeersch était célibataire.
 qui, lecture faite, ont signé avec Nous Paris le vingt et un octobre mil neuf
 maire de cent vingt. Pour le Ministre et par son ordre (signé)
 Illicitement. Envoyé à la Mairie de Neuville-en-Ferrain le cinq
 novembre mil neuf cent vingt à cinq heures du soir par nous,
 Edouard Coone, Maire et Officier de l'état civil de la commune
 de Neuville-en-Ferrain.

E Courve